

Rapport public Parcoursup session 2022

Université Clermont Auvergne - Antenne de Vichy - UFR STAPS - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Passerelle Kiné (23471)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Clermont Auvergne - Antenne de Vichy - UFR STAPS - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Passerelle Kiné (23471)	Jury par défaut	Tous les candidats	45	1441	125	167	9	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

- * Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

- * Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

- * Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité Attendus locaux

Pour l'admission à la passerelle Kiné STAPS les résultats scolaires (et particulièrement les matières scientifiques) sont particulièrement analysés.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Dans le cadre d'une convention signée avec l'UFR STAPS, l'institut de kinésithérapie de Vichy (IFMK) réserve 10 places pour des étudiants issus de L1 STAPS.

Première condition : souhaiter faire STAPS autant que kiné. En effet, en cas d'échec à l'entrée à l'IFMK, si vous avez validé le N1 STAPS vous pourrez poursuivre vos études en STAPS et vous bénéficierez d'une deuxième chance pour entrer à l'IFMK à l'issue de votre deuxième année de licence STAPS. En cas de nouvel échec, vous poursuivrez vos études en niveau 3 pour valider une licence dans la mention de votre choix. Les étudiants doivent donc être motivés autant pour les disciplines scientifiques que sportives.

Le nombre de places maximum pour la passerelle STAPS-Kiné est de 45. Seuls les 10 meilleurs seront déclarés admis en 1ère année de formation en masso-kinésithérapie à la fin du N1 STAPS.

Un candidat peut être accepté en L1 STAPS sans l'être en passerelle STAPS-Kiné. Il est donc fortement recommandé de formuler également un vœu en Licence STAPS.

Les étudiants suivent le cursus classique de N1 STAPS à Vichy. La formation sera éventuellement complétée d'enseignements supplémentaires en anatomie afin d'être en cohérence avec le programme d'anatomie suivis par les étudiants qui ont choisi le PASS-R.

Info : [Licence STAPS](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation n'est pas sélective.

La Commission d'examen des vœux a ordonné les candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcoursSup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Chaque attendu est évalué sur 30 points : Niveau dans les matières scientifiques / Niveau dans les matières littéraires / Niveau de compétences sportives / Niveau d'engagement dans la prise de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes / Adéquation entre le profil du candidat et son projet de formation. Une valorisation plus importante sera attribuée aux enseignements de spécialités renforçant les compétences scientifiques en première et terminale par rapport aux spécialités permettant de développer leurs compétences littéraires et argumentaires.		Bulletins de notes / Fiche Avenir / Activités et centres d'intérêt / Éléments de preuves sur le niveau de pratique sportive scolaire (association sportive scolaire) et extrascolaire / Éléments de preuves sur le niveau d'engagement associatif et citoyen, les activités et les centres d'intérêt des candidats	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail et implication dans le projet de formation		Fiche Avenir / Projet de formation motivé	Très important
Savoir-être	Les emplois accessibles après des formations STAPS renvoient majoritairement à des métiers de face à face où le savoir être, les relations interpersonnelles et les capacités d'adaptation et de régulation collectives sont particulièrement importantes. Les expériences et les implications dans des événements et des organisations collectives sont des atouts importants pour intégrer et réussir dans les formations STAPS.		Ensemble des éléments fournis par le candidat	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La Licence STAPS est une filière en tension qui nécessite d'anticiper le plus possible l'élaboration de son dossier Parcoursup, en favorisant dès le lycée, la construction d'un parcours personnel permettant la réussite dans ces études. Les niveaux de pratique sportive et d'engagement citoyen sont tout aussi valorisés que les résultats académiques, ce qui offre différentes possibilités de réussir en STAPS : une faiblesse dans un domaine pourra être compensée par d'autres points fort. Toutefois, nous attirons l'attention des candidats sur le fait qu'un très bon niveau sportif ne permet pas de compenser un niveau scolaire et/ou des méthodes de travail insuffisants. Le projet de formation motivé vise à montrer la capacité du candidat à se projeter dans son parcours de formation et à mettre en exergue l'adéquation de son profil avec son projet professionnel (Les phrases de type «		Projet de formation / Ensemble des éléments fournis par le candidat	Important

	j'aime le sport depuis que je suis tout petit » sont à éviter).		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	L'engagement à long terme dans un projet de formation en relation avec les métiers du sport est un réel garant de la motivation pour les formations STAPS. L'implication durable dans le secteur sportif ainsi que l'engagement associatif et citoyen constituent des compétences centrales pour l'entrée en formation.	Ensemble des éléments fournis par le candidat	Important

Signature :

Mathias BERNARD,
Président de l'établissement Université Clermont Auvergne
- Antenne de Vichy - UFR STAPS